



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt six, le dix huit février, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 12 février 2026.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, M. Kevin CAUCHIE, M. Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOANGONOU, M. Christian BRICKX, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Jordi LE COINTE

### ABSENT / PROCURATIONS:

Mme Victoria MAAMAR

Monsieur Djibril TRAORE (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), Mme Djena DIARRA (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Najat HASHAS (donne procuration à M. Franck BARTH), M. Ludovic PEDRO (donne procuration à M. Laurent CHAINEY), M. Antoine JOUSSET (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Jordi LE COINTE), M. Farid KACHOUR (donne procuration à Mme Laurence RIBEAUCOURT), M. Mohammed YACHOU (donne procuration à M. Christian BRICKX)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

**ACQUISITION AMIABLE DE LA PROPRIETE SISE 7-9 AVENUE DU GENERAL MORIN CADASTREE SECTION F N°450 D'UNE SURFACE DE 909 M<sup>2</sup> POUR UN MONTANT DE 381 000 EUROS, FRAIS D'AGENCE INCLUS ET LIBRE A LA VENTE**

### **Sur proposition de Xavier LEMOINE.**

Les Consorts ROPERT sont propriétaires du bien sis 7-9 avenue du Général Morin à Montfermeil.

Cette propriété, située en plein cœur de la centralité des Coudreaux, est contiguë du groupe scolaire Joliot Curie et du centre de loisirs Jules Verne.

Afin de pouvoir poursuivre la restructuration de ce groupe scolaire, et offrir des espaces d'enseignement de qualité pour les enfants Montfermeillois, il apparaît nécessaire d'acquérir la propriété située 7-9 avenue du Général Morin, cadastrée F n°450, contiguë des terrain appartenant déjà à la commune.

Après avis du service de France Domaine, un accord est intervenu avec les vendeurs pour l'acquisition de cette propriété libre à la vente, pour un montant de 381 000 € TTC, frais d'agence inclus.

Il est donc proposé au conseil municipal d'approuver l'acquisition du bien sis 7-9 avenue du Général Morin, cadastré F n°450, pour une superficie de 909 m<sup>2</sup>, au prix de 381 000 € TTC, libre à la vente et frais d'agence inclus.

DEL2026\_02\_004

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par le Conseil de Territoire le 17 décembre 2024,

Vu les études urbaines sur la centralité des Coudreaux,

Vu l'avis du service des Domaines en date du 26 novembre 2025,

Considérant que le bien est contiguë avec le groupe scolaire Joliot Curie et le centre de loisirs Jules Verne,

Considérant que l'acquisition de cette propriété permettra de poursuivre la restructuration du groupe scolaire,

Considérant l'intérêt public d'acquérir la propriété des Consorts ROPERT,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. D'acquérir la propriété des consorts ROPERT, sise 7-9 avenue du Général Morin, cadastrée F n°450, pour une superficie de 909 m<sup>2</sup>, au prix de 381 000 € TTC, libre à la vente et frais d'agence inclus.
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout autre document y afférent.
3. De dire que la dépense est prévue au budget.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :****32 POUR**

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, Monsieur Djibril TRAORE, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Dominique COZETTE, Mme Zoé AHOUANGONOU, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jordi LE COINTE, M. Mohammed YACHOU

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Yves LAVALLEZ**



Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.